



## **Le Partenariat transpacifique global et progressiste et les avantages de son entrée en vigueur prochaine**

Dès le 30 décembre prochain, entrera en vigueur l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) regroupant l'Australie, le Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam.

Ce nouvel accord de libre-échange, l'un des plus importants conclu jusqu'à maintenant, donnera un accès préférentiel aux entreprises canadiennes à près d'un demi-million de consommateurs dans le marché ayant actuellement la croissance la plus rapide au monde. Ensemble, les pays du PTPGP génèrent un PIB combiné de 13,5 mille milliards de dollars canadiens, représentant pas moins de 13,5 % du PIB mondial.

Bien qu'il sera bénéfique pour plusieurs secteurs, cet accès privilégié sera d'autant plus profitable dans le secteur agroalimentaire puisqu'il éliminera les droits de douane sur la majorité des exportations de produits agricoles et agroalimentaires du Canada vers les autres pays signataires. Dès lors, les produits canadiens deviendront plus concurrentiels au niveau des prix dans ces dix marchés, ce qui leur permettra d'être plus attrayants à l'œil du consommateur et de demeurer compétitifs devant les exportations d'autres pays. La mise en action du PTPGP a aussi pour but de réduire les obstacles non tarifaires au commerce entre les 11 pays signataires. Ces dispositions seront d'ailleurs appuyées par des mécanismes de règlements des différends bien détaillés.<sup>1</sup>

Cet accord commercial apportera pour les entreprises québécoises de nouveaux débouchés intéressants dans la région de l'Asie-Pacifique, principalement en Malaisie, au Vietnam et au Japon. Ce dernier éliminera les droits de douane sur près de 32 % de ses lignes tarifaires dédiées aux produits agricoles et agroalimentaires.<sup>2</sup>

Parmi les pays signataires du PTPGP, le Japon présente des opportunités particulièrement intéressantes pour les entreprises québécoises. Le Japon est le 3<sup>e</sup> marché en importance pour les exportations agroalimentaires canadiennes,<sup>3</sup> en plus d'être la 3<sup>e</sup> économie la plus importante au monde après les États-Unis et la Chine.<sup>4</sup> Or, les produits bioalimentaires canadiens souffrent des droits de douane qui s'élevaient en moyenne à 16,3 % en 2016. Les produits canadiens jouissant déjà d'une très bonne réputation auprès des consommateurs japonais, le PTPGP viendra alléger cette charge afin de rendre les produits canadiens plus compétitifs en termes de prix.

Le Japon est un marché de choix pour les entreprises bioalimentaires québécoises. Nous y exportons principalement de la viande porcine, des oléagineux non transformés, du sirop et sucre d'érable ainsi que des produits marins pour un total global de 480,4 millions de dollars canadiens en 2016 seulement.<sup>5</sup> Or, si nous prenons l'exemple des produits du porc, les taux de droits de douane actuels pouvant atteindre 20 % seront complètement éliminés d'ici les 10 prochaines années. En ce qui a trait au sirop et au sucre d'érable, ceux-ci sont actuellement assujettis à des droits de douane pouvant atteindre 17,5 % ou 13,5 yens le kilo. Avec la mise en action du PTPGP, ces droits de douane seront entièrement éliminés d'ici les 3 prochaines années.<sup>6</sup> Le PTPGP aura ainsi le potentiel de faciliter les exportations québécoises dans plusieurs économies clés de l'Asie-Pacifique et de stimuler la croissance à long terme des entreprises bioalimentaires d'ici.

Le Groupe Export Agroalimentaire est présent dans cette région clé du monde. Que ce soit par le biais de missions ou de salons commerciaux, le Groupe Export peut vous supporter dans votre démarchage et votre développement dans ces marchés à fort potentiel.

<sup>1</sup> <https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cptpp-ptpgp/regions/QC.aspx?lang=fra>

<sup>2</sup> <https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cptpp-ptpgp/secteurs-secteurs/agri.aspx?lang=fra>

<sup>3</sup> <http://cafta.org/fr/commerce-agroalimentaire/exportations-agroalimentaires-du-canada-2014/>

<sup>4</sup> <http://www.agr.gc.ca/fra/industrie-marches-et-commerce/renseignements-sur-les-marches-internationaux-de-lagroalimentaire/asi/information-sur-les-marches/environnement-commercial-japon/?id=1418308401855>

<sup>5</sup> [https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/BioClips2018/BioClips\\_Volume\\_26\\_no2.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/BioClips/BioClips2018/BioClips_Volume_26_no2.pdf)

<sup>6</sup> <https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cptpp-ptpgp/regions/QC.aspx?lang=fra>